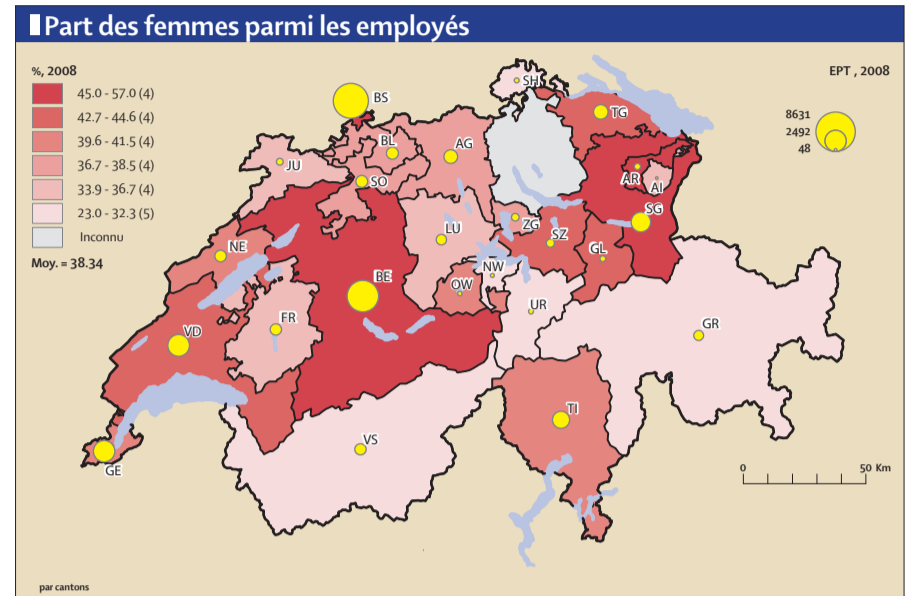
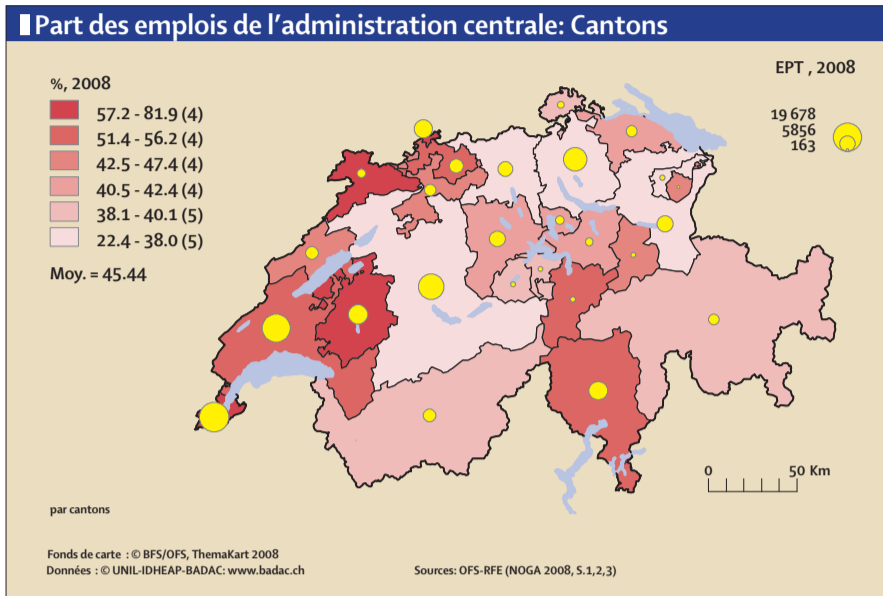


■ NOUVELLE CARTOGRAPHIE DU FÉDÉRALISME SUISSE

## Le Jura est plus étatiste que la moyenne

► Un nouvel Atlas du fédéralisme suisse met en valeur les situations particulières des différents cantons. ► Le Jura apparaît comme un canton plus marqué à gauche et plus social que la moyenne des autres cantons. ► Le Gouvernement jurassien siège peu mais traite beaucoup d'objets, comparé aux autres exécutifs. Interview de l'un des auteurs, Christophe Koller.



Cette carte présente la taille de l'Etat (hors Confédération) pour 1000 habitants (échelle de gauche, avec une moyenne de 35 pour 1000), et le nombre de personnes employées en équivalent plein temps (échelle de droite, représentée par des ronds proportionnels jaunes).

Part des femmes parmi les employés de l'administration cantonale (échelle de gauche, avec une moyenne se situant à 38%), et le nombre de femmes en équivalent plein temps (échelle de droite). Le Jura se situe en dessous de la moyenne.

– Quelle est la caractéristique la plus marquante du canton du Jura comparé aux autres?

Christophe Koller. – L'Atlas de l'Etat ne montre pas de trait absolument spécifique pour le canton du Jura. Le Jura se situe généralement dans la moyenne des cantons du nord-ouest de la Suisse (BE-BL-BS-FR-NE-SO), soit plus marqué politiquement à gauche et plus étatiste que la moyenne des autres cantons, surtout alémaniques, mais aussi plus social et moins inégalitaire.

– Y a-t-il un fait marquant dans le Jura?

– La principale curiosité provient d'une faible part d'étrangers résidents (s'expliquant par la forte fiscalité, mais aussi par une structure économique peu tertiaisée et donc peu attractive pour les académiciens), compensée il est vrai par une forte proportion des frontaliers travaillant surtout pour les industries d'exportations.

– Où se situe le canton du Jura dans l'échelle relative au poids de l'Etat?

– L'Etat est un important employeur dans le canton du Jura: 2868 personnes travaillent en effet aux différents niveaux institutionnels du secteur public: Confédération, canton, communes, corpora-

tions de droit public. Avec 9,2% des actifs, le secteur public central se situe ainsi parmi les employeurs les plus importants du Jura, derrière Berne (12,2%, poids de la Confédération), Genève, Fribourg (11,2%), Neuchâtel, Uri et Vaud (10%). La taille de l'Etat est normalement proportionnelle aux activités de gestion (dont l'immigration), de contrôle et de police des frontières, aux activités militaires, mais elle dépend aussi du niveau des richesses, des prestations à offrir décidées par la population et le parlement.

– Quelle est la situation des femmes dans l'administration jurassienne?

– Le Jura se situe juste en dessous de la moyenne suisse quant à la part des femmes dans l'administration publique cantonale (36,7% contre 38% au niveau suisse). Vu que la parité hommes-femmes n'a pas été inscrite dans la Constitution cantonale, on peut dire que ce taux est tout à fait normal, même au-dessus de la moyenne des autres cantons catholiques. La part des jeunes de moins de 30 ans (21% contre 13% au niveau suisse) et des apprentis (13% contre 4,5%) apparaît

comme plus élevée dans l'administration cantonale jurassienne.

– Côté salaires dans l'administration et l'enseignement, le Jura se distingue-t-il d'une quelconque manière?

– Les salaires de l'administration cantonale sont dans la moyenne suisse, les femmes apparaissant toutefois comme relativement avantagées, avec les Neuchâteloises et les Genevoises, en comparaison intercantonale (grâce au Bureau de l'égalité?). Le corps enseignant post-obligatoire jurassien se caractérise quant à lui plutôt par des salaires moins élevés, mais situés dans la moyenne des cantons latins, à l'exception de Genève.

– Qu'est-ce qui caractérise les parlementaires jurassiens?

– Avec 47% au 31 décembre 2008, les parlementaires jurassiens issus du secteur public (surtout des enseignants) sont surreprésentés, juste derrière les Thurgoviens (48,5%), les Lucernois (42%) et les Saint-Gallois (39%). La décision récente d'étendre l'éligibilité des agents de l'Etat dès 2015 risque de renforcer la part des parlementaires issus du secteur public. Les enquêtes de la BADAC

(Base de données des cantons et villes suisses) montrent que l'activité législative se situe dans la moyenne des petits cantons avec 28 lois et projets de loi adoptés en 2008, 37 motions déposées et 54 traitées.

– Concernant l'exécutif cantonal, l'Atlas fait apparaître des données sur les séances, décisions et recours. Que peut-on dire du Gouvernement jurassien?

– On peut dire que le Gouvernement jurassien siège peu (41 fois par an) mais qu'il traite beaucoup d'objets (plus de 3000 en 2008), juste derrière Genève (plus de 15 000!) et le Valais (5000). Seules trois décisions du Gouvernement ont fait l'objet d'un recours en 2008, chiffre très

faible en comparaison inter-cantonale.

– La nouvelle gestion publique est-elle bien ancrée dans le Jura?

– Non, l'Etat manager n'a pas vraiment pris pied dans le Jura, pas plus d'ailleurs que dans les autres cantons latins, à l'exception du Valais, ce qui ne veut pas dire qu'aucune réforme n'a été entreprise. La nouvelle gestion publique est bien plus répandue parmi les cantons alémaniques, à l'instar de Berne qui joua un rôle pionnier dès 1993, suite à la débâcle de sa banque cantonale, menant une politique systématique d'austérité tout en se faisant le promoteur d'une modernisation en profondeur de l'organisation étatique et territoriale.

– L'introduction de la RPT a eu des conséquences plus ou moins importantes dans les cantons. Qu'en est-il pour le Jura?

– Les résultats de nos enquêtes montrent peu d'effet de la RPT (nouvelle péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons) sur la législation jurassienne et pratiquement aucun sur les emplois. D'autres cantons ont en effet été largement plus touchés comme l'Argovie, Neuchâtel, Vaud et le Valais.

Propos recueillis par GEORGES MAILLARD

C. Koller, A. Hirzel, A.-C. Rolland, L. de Martini, Atlas de l'Etat. Cartographie du fédéralisme suisse, Zurich, NZZ-Libro. 2012. Informations sur www.badac.ch

### La fiscalité jurassienne, un challenge

► Quels changements attendre ces prochaines années dans le Jura?

Il est fort possible que la concurrence fiscale tire encore la fiscalité jurassienne vers le bas, vu que le canton se trouve toujours en haut de l'échelle. Le challenge consiste à maintenir, voire augmenter les entrées malgré cette baisse attendue de la fiscalité. Pour cela, il faut accueillir de nouveaux contribuables ou alors des entreprises (le TGV et l'A16 pourraient jouer un rôle). Il reste à savoir si les nouvelles entreprises paieront des

impôts sur place ou ne seront que des filiales avec une gouvernance totalement externalisée, ce qui caractérise malheureusement le Jura industriel depuis fort longtemps. L'Etat jurassien, à travers le Département des finances et la Promotion économique, continuera de jouer ici un rôle central. L'attractivité de certaines écoles spécialisées, à l'instar de l'école d'horlogerie de Porrentruy, est également essentielle pour déterminer une implantation ou non. On le voit, les services de l'Etat restent pratiquement incontournables. GM

Publicité



### ASSIDU SA

Courtiers en assurances indépendants pour entreprises, professions libérales, collectivités publiques et clientèle privée.

- 42 collaborateurs/trices et apprenti(e)s.
- 7 représentations sur la Suisse romande et le Tessin (plus de 1100 m2 de locaux).
- 16 brevets fédéraux en assurances privées, sociales et planification financière.
- 3 masters en gestion des risques.
- Plus de 70 partenaires (banques et assurances).
- 12ème rang parmi les principaux courtiers en Suisse avec plus de 10'000 clients et un portefeuille sous gestion de plus de 110 millions de CHF de primes annuelles.\*

Une équipe compétente et soudée à votre service depuis 1979.

ASSIDU SA | Rue de la Brasserie 24 | 2800 Delémont | Tél. 032 421 47 00 | Fax 032 421 47 09  
ASSIDU SA | Rue de la Dolaise 18 | 2362 Montfaucon | Tél. 032 737 87 17 | Fax 032 737 87 18

www.assidu.ch

Membre de la S/I/B/A

Assidu SA et tous ses courtiers bénéficient d'une autorisation d'exercer FINMA – www.vermittleraufsicht.ch

\* source « Schweizer Versicherung » février 2012